



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU**

Extrait du Registre des Décision et Délibérations

Conseil Communautaire



Séance du **Jeu**di 26 Septembre 2019 à 20h30

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-six septembre à vingt heures trente, le Conseil de la Communauté de Communes « Intercom de la Vire au Noireau », dûment convoqué par courrier en date du vingt septembre deux mille dix-neuf par M. Marc ANDREU SABATER, Président, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vire Normandie, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Mme Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT applicable à l'EPCI en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.



Nombre de membres en exercice : **85**
 Nombre de membres présents : **60**
 Nombre de membres ayant
 donné pouvoir : **6**
 Nombre de membres excusés : **2**
 Nombre de membres absents : **17**

Date de convocation :
20 septembre 2019

Visa du contrôle de légalité du :

4 OCT. 2019

Affichée le :

4 OCT. 2019

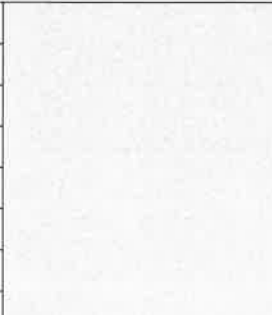
7 - Finances Locales
7.10 - Divers

Objet : Créances – Admission en non valeur

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT	x				
Mme Nathalie BOUILLARD			X : M. Jean ELISABETH		
Mme Catherine CAILLY			X : M. Pascal DALIGAULT		
M. Pascal DALIGAULT	x				
Mme Valérie DESQUESNE			X : M. Marc ANDREU SABATER		
M. Jean ELISABETH	x				
Mme Najat LEMERAY			X : M. Xavier ANCKAERT		
M. Pascal VASTHIER					x

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		<i>* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)</i>	<i>*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)</i>	<i>N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir</i>	
LA VILLETTE					
M. Daniel BREARD	x				
PERIGNY					
Mme Christiane PORTIER	x				
PONTECOULANT					
M. Jean-Pierre MOURICE	x				
SAINT-DENIS-DE-MERE					
M. Jean-Pierre BINET	x				
TERRES-DE-DRUANCE					
M. David MADELAINE					x
M. Yves LECHAPTOIS	x				
M. Jean TURMEL	x				
BEAUMESNIL					
M. Gilles PORQUET		x : représenté par M. Bernard BENOIST			
CAMPAGNOLLES					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE		x : représentée par M. Jacques FAUTRARD			
LANDELLES-ET-COUPIGNY					
M. Blaise MICARD					x
LE MESNIL-ROBERT					
M. Jean-Paul MASSUS		x : représenté par M. Jean-Claude RUULT			
NOUES-DE-SIENNE					
M. Hervé BAZIN	x				
M. Hervé DUPARD	x				
Mme Reine EUDE	x				
M. Joseph FAINS	x				
M. Roger LANGLOIS	x				
M. Patrick MADELEINE	x				
M. Serge MAUDUIT					x
M. Jean-Pierre NOURRY	x				
M. Georges RAVENEL	x				
Mme Marie-Josèphe VIARD	x				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		<i>* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)</i>	<i>*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)</i>	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
<u>PONT-BELLANGER</u>					
M. Christian MARIETTE	x				
<u>SAINT-AUBIN-DES-BOIS</u>					
M. Jean-Claude TROCHON	x				
<u>SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU</u>					
Mme Catherine GARNIER	x				
<u>SOULEUVRE-EN-BOCAGE</u>					
Mme Nicole BEHUE	x				
M. Alain DECLOMESNIL	x				
M. Régis DELIQUAIRE	x				
Mme Nathalie DESMAISONS					x
Mme Julie DUBOURGET	x				
M. Didier DUCHEMIN	x				
M. Gérard FEUILLET	x				
M. Marc GUILLAUMIN	x				
M. Francis HERMON	x				
Mme Sonja JAMBIN				x	
M. Jean-Marc LAFOSSE	x				
M. Edward LAIGNEL	x				
M. André LEBIS	x				
Mme Bérengère LEBOUCHER					x
Mme Colette LESOUEF					x
M. Claude MAIZERAY					x
Mme Natacha MASSIEU	x				
M. Michel MOISSERON	x				
Mme Monique PIGNE	x				
<u>VALDALLIERE</u>					
Mme Sarah ANNE	x				
Mme Rolande BLIN	x				
M. Frédéric BROGNIART	x				
Mme Caroline CHANU	x				
M. Herve CHANU				x	
M. Gilles FAUCON			X : M. Frédéric BROGNIART		
Mme Josette GAUTREAU					x
M. Rémi LABROUSSE	x				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
Mme Anita LAIR					x
M. Gilbert LOUIS	x				
M. Patrick POUPION	x				
Mme Cécile QUESNEE-COUPPEY					x
M. Michel ROCA	x				
Mme Anne ROHEE					x

VIRE NORMANDIE					
M. MARC ANDREU SABATER	x				
Mme Claudine ARRIVE					x
M. Roland BERAS					x
Mme Annie BIHEL	x				
M. Fernand CHENEL	x				
Mme Marie-Ange CORDIER	x				
M. Serge COUASNON	x				
Mme Nicole DESMOTTES	x				
Mme Roselyne DUBOURGUAIS	x				
M. Pierre-Henri GALLIER	x				
Mme Nadine LETELLIER			X : M. Pierre-Henri GALLIER		
Mme Catherine MADELAINE	x				
M. Gilles MALOISEL	x				
M. Gérard MARY	x				
M. Rémy MAUBANT	x				
Mme Marie-Odile MOREL	x				
M. Régis PICOT					x
M. Gaëtan PREVERT					x
Mme Isabelle SEGUIN					x
M. Guy VELANY	x				

TOTAL	57	3	6	2	17
Nombre de Membres en exercice	85				
Nombre de conseillers présents	60				
Quorum	43				
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)	66				

Mme Annie BIHEL donne lecture du rapport suivant :

« Chers collègues,

Par courrier en date du 09 septembre 2019, Madame le Trésorier Principal de Vire Normandie informait l'Intercom de la Vire au Noireau de créances pour lesquelles le recouvrement n'avait pas abouti.

Il s'agit de titres de recettes émis au budget principal, aux budgets annexes Ateliers Relais, TEOM et REOM.

Budget Principal :

Compte 6541 – Créances admises en non-valeur : il s'agit de 11 titres pour une valeur totale de 938,30€.

Budget Ateliers Relais :

Compte 6541 – Créances admises en non-valeur : Il s'agit de 3 titres pour une valeur totale de 66,01€.

Budget TEOM :

Comptes 6541 – Créances admises en non-valeur : il s'agit de 7 titres pour une valeur totale de 436,76€.

Budget REOM :

Comptes 6541 – Créances admises en non-valeur : il s'agit de 103 titres pour une valeur totale de 4 101,01€.

Suivant les avis favorables de la Commission « Finances » réunie le 11 septembre 2019 et du Bureau Communautaire réuni le 16 septembre 2019, il est demandé au Conseil Communautaire de décider l'admission en non valeur de ces produits. »

VOTE

Vote au scrutin ordinaire :

Pour : 66 Contre : 0 Abstentions : 0

☐ Adopté à la majorité

☒ Adopté à l'unanimité

☐ Non adopté

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Président,
M. Marc ANDREU SABATER



